

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, lundi 23 janvier 2023

### **HANDICAP : UNE JOURNÉE POUR ALIMENTER LA RÉFLEXION ET BÂTIR UN SCHÉMA RÉGIONAL DE SANTÉ À LA HAUTEUR DES ENJEUX**

Après la journée dédiée au volet « personnes âgées » du schéma régional de santé 2023-2028 Auvergne-Rhône-Alpes, 250 personnes ont été réunies jeudi 19 janvier pour assister à la journée dédiée au volet « personnes en situation de handicap ».

Ce jeudi 19 janvier, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes a organisé à Lyon la seconde journée régionale destinée aux organismes gestionnaires des établissements médico-sociaux. Les échanges ont porté cette fois sur le champ du handicap, toujours dans l'objectif de réaliser le bilan du schéma 2018-2023 et de débattre sur les futures orientations qui guideront les actions de l'Agence pour les 5 prochaines années.

**Muriel Vidalenc, directrice générale adjointe de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes** a introduit la journée et a salué les avancées significatives permises par le premier schéma dans le secteur du handicap : « *La transformation de l'offre est réelle. Des difficultés subsistent néanmoins ; l'enjeu pour le futur schéma étant d'y faire face.* »

Elle a rappelé « *qu'un ensemble d'évolutions sont rendues nécessaires pour répondre au mieux aux besoins des personnes en situation de handicap et favoriser leur inclusion* ». Plusieurs mesures ont déjà été prises, notamment pour répondre aux difficultés structurelles que les établissements rencontrent, liées aux ressources humaines. « *Elles se poursuivront et concernent les rémunérations, la formation et la qualité de vie au travail.* »

Muriel Vidalenc a aussi rappelé que, comme pour le secteur des personnes âgées, « *les dotations régionales ont été revalorisées en 2022 pour le secteur du handicap. Ces taux, conjugués à des mesures nouvelles pour le développement de l'offre, portent les dotations régionales en 2022 à 1,4 milliard d'euros (contre 1,3 milliard en 2020). Les établissements qui présentent des difficultés financières sont également accompagnés de manière rapprochée par l'ARS au travers de subventions complémentaires et l'élaboration de plans de retour à l'équilibre.* »

**Raphaël Glabi, directeur de l'autonomie à l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, a ensuite exposé les enjeux actuels qui devront guider l'élaboration des orientations à inscrire dans le prochain schéma régional de santé** : « *Les actions devront permettre de promouvoir l'auto-détermination des personnes en situation de handicap (les aider dans l'expression de leurs choix et de leurs projets), réunir les conditions d'accès et de*

#### **ACTUELLEMENT, EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :**

- 2 000 établissements et services, médicalisés ou non
- 44 900 places (44 % enfants, 55 % adultes)
- près de 70 M € pérennes mobilisés sur la durée du SRS actuel pour le développement de l'offre

vie en **milieu ordinaire**, apporter une **réponse adaptée** à toutes les personnes, quel que soit leur âge, et faciliter l'accès à la **prévention et aux soins**. »

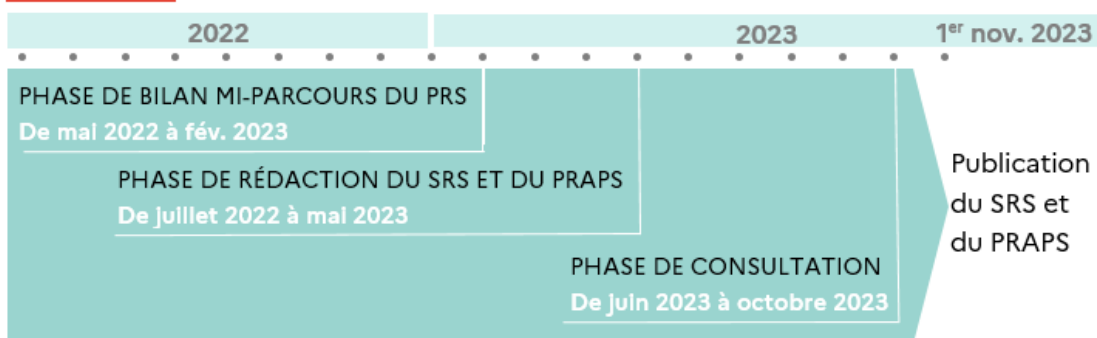
La journée s'est poursuivie par une table ronde réunissant des professionnels de **Plateformes de coordination et d'orientation (PCO)**. Ces dispositifs, dont notre région a été précurseur pour le déploiement, sont désormais présents dans chaque département en Auvergne-Rhône-Alpes. Objectif : intervenir précocement auprès d'enfants présentant un écart au développement. Près de 5 800 enfants de 0 à 6 ans ont été accompagnés à ce jour. En 2023, la cible sera élargie avec l'installation 3 plateformes pour les 7-12 ans.

Enfin, l'Agence a présenté les orientations et perspectives qui guideront la réflexion des différents groupes mis en place dans le cadre de la rédaction du Schéma régional de santé.

## UN SCHÉMA RÉGIONAL DE SANTÉ EN COURS DE RÉDACTION JUSQU'EN MAI 2023

Le bilan du précédent schéma est en cours depuis l'été 2022. En parallèle, la rédaction du prochain SRS est prévue jusqu'en mai 2023. Suivra ensuite une phase de consultation jusqu'en octobre pour être officiellement adopté par le directeur général de l'ARS le 1<sup>er</sup> novembre 2023. À terme, la politique régionale sera déployée au travers d'actions concrètes et la mise en œuvre des mesures issues du Conseil national de la refondation (CNR) arrêtées par le gouvernement, qui permettront d'atteindre les objectifs fixés.

### CALENDRIER



Pour en savoir + sur le projet régional de santé, consultez le site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

## Retour en images



Ouverture de la journée par Mme Muriel Vidalenc



250 personnes ont participé à cette journée

### Contact presse

Direction des relations publiques et de la communication  
Service presse : 04 27 86 55 55  
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes  
241 rue Garibaldi  
CS 93 383  
Lyon cedex 03